

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réunion du Lundi 24 Septembre 2018 au siège du District de la Gironde à Bruges

Présents : M. GAUDET Michel (Président), Mmes Régine COUTHURES et Andrée DELERON, MM. José BEYNEY, Henri CASSOU CONTE, Jacky COUTHURES, Jean DUCLA, Vincent GUICHARD, Dorino PELLIZZARI et Jean-Claude POINTET.

Assiste : Mme Marie-Christine MEYROU (Administrative).

Michel GAUDET souhaite la bienvenue aux membres présents en espérant qu'ils ont passé de bonnes vacances.

POINT SUR LES VISITES DE CLASSEMENTS DES TERRAINS, DES ECLAIRAGES ET SALLES DE FUTSAL

- Le 10.07.2018 : Stade Perrette n°1 à Bazas, NNI : 330360201. Classement de la salle (C.R.T.I.S.).
- Le 12.07.2018 : Stade Séguinaud n°2 à Bassens, NNI : 330320102, visite de fin de travaux Horizon Bleu 2016 (C.D.T.I.S.).
- Le 12.07.2018 : Stade Mat Mut à Bordeaux, NNI : 330630101, contrôle éclairage (C.R.T.I.S.).
- Le 16.07.2018 : Stade municipal à St Laurent d'Arce, NNI : 334150101, visite pour futur installation de la clôture du stade (C.R.T.I.S.).
- Le 19.07.2018 : Plateforme Multisports Bel Air n°2 au Haillan, NNI : 333009901. Contrôle de l'éclairage. Visite de fin de travaux F.A.F.A. (C.D.T.I.S.).
- Le 23.07.2018 : Gymnase Gilbert Coustaty à St Louis de Montferrand, NNI : 334349901. Classement de la salle (C.R.T.I.S.).
- Le 24.07.2018 : Salle Pierrette Aymar à Le Taillan Médoc, NNI : 335199901. Classement de la salle (C.R.T.I.S.).
- Le 25.07.2018 : Gymnase municipal d'Ambès, NNI : 330049901. Classement de la salle (C.R.T.I.S.).
- Le 28.08.2018 : Salle du Cosec à Pauillac, NNI : 333149901. Classement de la salle (C.R.T.I.S.).
- Le 05.09.2018 : Stade de Thouars n°5 et n°6 à Talence, NNI : 335220205 et NNI : 335220206. Classement des terrains (C.D.T.I.S.).
- Le 10.09.2018 : Salle du Cosec à Eysine, NNI : 331629901 et Salle du Pinsan à Eysines, NNI : 331629902. Classement des salles (C.R.T.I.S.).
- Le 12.09.2018 : Salle les Costauds à Izon, NNI : 332079901. Classement de la salle (C.R.T.I.S.).
- Le 13.09.2018 : Salle de Moulenrens à Gradignan, NNI : 331929901. Classement de la salle (C.R.T.I.S.).
- Le 13.09.2018 : Stade Gaston Lacoste à Carbon Blanc, NNI : 330960101. Classement du terrain.
- Le 17.08.2018 : Stade Alain Roche n°2 à Villenave D'Ornon, NNI : 335500102. Visite décennale (C.R.T.I.S.).
- Le 17.09.2018 : Stade Chante Cigale n°1 à Gujan Mestras, NNI : 331990101. Contrôle éclairage (C.R.T.I.S.).
- Le 18.09.2018 : Stade la Jalousie à Libourne, NNI : 332430401. Contrôle éclairage (C.R.T.I.S.).
- Le 19.09.2018 : Stade Georges Chaigne n°1 à Lamothe Landeron, NNI : 332210101. Visite décennale (C.R.T.I.S.).



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- Le 20.09.2018 : Stade du Bouilh n°1 et n°2 à St Andrée de Cubzac, NNI : 333660102 et NNI : 333660102. Contrôle des éclairages (C.R.T.I.S.).

PROCES-VERBAL DES CLASSEMENTS

Voir sur le Site du District de la Gironde.

INFORMATIONS

Vincent GUICHARD a été mandaté pour classer ou reclasser des salles de Futsal des clubs de la région.

Il a une réunion mardi prochain à la Ligue, il verra avec Marie Laure GONCALVES pour modifier les erreurs sur la numérotation de certains terrains car il y a eu une mauvaise interprétation.

Stade de Cérons : le stade n° 2 de Cérons n'est plus classé. Jacky COUTHURES ira voir sur place dans quelle catégorie il peut être reclassé.

Stade de Langoiran : actuellement il n'est plus classé car ils ont rejoint l'Entre deux Mers. Il y aurait un projet pour remettre tout en fonctionnement.

Dorino PELLIZZARI se rendra à Lacanau.

St Christophe des Bardes : il n'y a plus d'accès à la tribune. Voir pour classer le terrain FootA11.

Lanton : En tant que secrétaire du club, Andrée DELERON souhaiterait que l'éclairage du terrain soit classé.

Un courrier sera envoyé à la mairie avec une demande de classement.

Les Artigues de Lussac : des travaux ont été réalisés au niveau de l'éclairage et un dossier FFA a été déposé. Les contrôles sont à effectuer.

FC Loubes : les membres du club ont changé et ils ne trouvent pas traces des précédents des contrôles des éclairages.

RECENSEMENT DES TERRAINS

Suite aux demandes faites aux mairies, Michel GAUDET fait part des retours.

Il y aurait un deuxième terrain à Ambes. La collectivité n'a jamais voulu classer ce terrain.

St Sauveur : signale un petit terrain.

St Vivien du Médoc : éclairage à faire.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Audenge : deux terrains de plus sont utilisés.

Camiran : le club de Morizès a demandé si l'éclairage de ce terrain était homologué.

Jacky COUTHURES ira voir sur place.

Vincent GUICHARD signale que 8 clubs sont engagés en compétition Futsal. Il souhaite savoir où ils jouent.

FC Sabatier : Vincent GUICHARD va s'en occuper.

FC Ambes : la salle est classée.

EFB : salle Arc en Ciel.

Izon-Vayres : salle classée niveau 3.

Bordeaux Chanteclerc : salle Colette Besson.

US Chartrons : salle rue J. Artus.

Coqs Rouges Bordeaux : ce n'est pas précisé.

Jean-Claude POINTET ira voir ces deux clubs.

AS Le Haillan : salle Pierrette Eymar classée.

Marie-Christine MEYROU signale qu'à une période, des salles ont été créées sur FOOT 2000 par la Ligue alors que l'on sait qu'il n'y a pas où plus de compétitions aujourd'hui.

Andrée DELERON s'interroge de savoir qu'est-ce qu'il arrive lorsque des joueurs s'entraînent dans une salle non classée.

Vincent GUICHARD signale qu'il y a souvent des problèmes au niveau du traçage de la zone officielle.

Jean-Claude POINTET évoque le cas de Talence, Plaine de Jeux Monadey, dont le dossier traîne depuis le mois de Mars 2018. Les terrains synthétiques de l'Université sont utilisés et non classés. Il faut les sommer de répondre sinon ils ne pourront plus y jouer.

Michel Gaudet appellera Christophe Boireau pour l'avertir.

DIVERS

Un article de Bourg sur Gironde est paru dans le journal concernant le terrain du Collège Jacques Prévert, NNI : 330670201, occupé seulement par des enfants.

Dorino PELLIZZARI signale qu'à St Laurent du Médoc, les vestiaires ne sont pas encore mis en place.

Vincent GUICHARD a fait, avec l'aide de Marie-Christine MEYROU, une synthèse de la réglementation qui peut aider les personnes se déplaçant sur les terrains.

Michel GAUDET signale que l'assemblée des délégués aura lieu le 6 Octobre 2018 et rappelle que lorsque l'on est sur un terrain on peut faire remonter les anomalies constatées sur les installations.



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La prochaine réunion est fixée au 29 Octobre 2018 à 14h.

Régine COUTHURES

Secrétaire de la C.D.T.I.S.

Michel GAUDET

Président de la C.D.T.I.S.